

DÉCRYPTAGE

Valeurs Olympisme, mon amour (contrarié)

Le 14 juillet, à Paris, Thierry Henry, tenant la flamme sortie de sa malle Vuitton, avec Tony Estanguet, patron du Cojo, et Anne Hidalgo, maire de Paris.

○

Par Xavier de La Porte

Loin d'être une suspension de la politique, les Jeux sont depuis toujours le véhicule d'une idéologie pleine de contradictions

Interrogé en novembre 2022 sur l'opportunité de sa venue au Qatar pour la Coupe du Monde de Football, Emmanuel Macron avait répondu: « Il ne faut pas politiser le sport. » Il n'est pas le seul à véhiculer ce lieu commun selon lequel les grands événements sportifs doivent être décorrélés de toute idéologie qui pourrait déteindre sur ce moment de concorde où seule la performance physique – et les histoires belles ou tragiques qui vont avec – devrait retenir notre attention. C'est évidemment un leurre. On ne fera pas l'affront au président de la République de lui rappeler que l'organisation des Jeux olympiques de Paris est un paramètre dans la situation politique incertaine que connaît la France ; de lui énumérer les occasions où la politique s'est invitée dans les stades ; et encore moins de citer les régimes – parmi les pires – qui ont utilisé une compétition à des fins promotionnelles.

Mais les Jeux olympiques ont aussi une particularité : ils reposent explicitement sur un socle idéologique. Ils sont depuis leurs origines soutenus par des valeurs très loin de se limiter au sympathique « l'essentiel, c'est de participer ». Cette idéologie

s'appelle l'olympisme. Elle a été définie par des textes et a évolué, comme n'importe quelle idéologie, en étant sans cesse réécrite pour s'adapter aux conditions socio-économiques, aux mœurs nouvelles ou aux équilibres géopolitiques. Mais elle est toujours revendiquée par le Comité international olympique (CIO). Il suffit de lire les deux premiers « principes fondamentaux » de la Charte olympique, dans son « état en vigueur » qui date d'octobre 2023 : « L'Olympisme est une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. » Il se veut « créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des droits humains reconnus au plan international et des principes éthiques fondamentaux universels ». Par ailleurs, il a un but : « Mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. »

“SOFT POWER”

On pourrait considérer que tout cela ne mange pas de pain. Les termes sont assez vagues pour convenir à peu près à tous, et, par ailleurs, le cinquième principe de la Charte brille par son relativisme : « Reconnaissant que le sport est pratiqué dans le cadre de la société, les organisations sportives au sein du Mouvement olympique se doivent d'appliquer le principe de neutralité politique. » Autrement dit : on sait bien qu'il y a des différences entre les nations, mais on fait semblant de ne pas les voir. De quoi permettre au CIO de renvoyer aux fédérations nationales le soin de régler les problèmes les plus épineux. Par exemple, s'il « appréhende le port du voile non pas comme un facteur culturel, mais comme un facteur culturel », et donc ne l'interdit pas, il laisse la France le proscrire dans sa délégation. Pratique pour préserver la pureté de l'idéal olympique, sans le confronter au réel. Et quand le problème est international – une guerre par exemple –, si le CIO a pu naguère se montrer tranchant en excluant par exemple l'Allemagne des éditions 1920, 1924 et 1948, la solution adoptée vis-à-vis de la Russie aujourd'hui est symptomatique. Est proposé aux athlètes russes de concourir sans hymne ni drapeau, à condition d'avoir manifesté une « neutralité » depuis l'invasion de l'Ukraine. Un respect pour les sportifs, mais surtout une manière de faire peser sur eux le poids de la responsabilité (qu'est-ce que la neutralité pour un ou une athlète ?) et de ne se mouiller que du bout du petit doigt de pied.

Néanmoins, le fait de reposer sur une « philosophie de la vie » distingue les Jeux de la plupart des autres grands événements sportifs. Il y a un supplément d'âme très explicite dans les JO. Et difficile de ne pas y être sensible une fois que la compétition commence, car il s'incarne dans les corps et les discours des sportifs. Il fait la beauté propre de cette compétition. Mais ce supplément d'âme est aussi ce qui, paradoxalement, l'expose plus fortement à la critique. Comment reprocher à la Coupe du Monde de Football son mercantilisme et son goût pour les régimes autoritaires (depuis celui de Mussolini en Italie jusqu'à celui de l'émir du Qatar, en passant par celui de Videla en Argentine), alors qu'elle ne se pare d'aucune autre valeur qu'un assez vague « code du fair-play » ?

A l'inverse, on aura beau jeu de relever les contradictions entre l'olympisme et ce que sont vraiment les Jeux olympiques. L'universalisme, par exemple, est une valeur cardinale des JO. Cela se reflète dans la diversité des pays participants, c'est une part du plaisir qu'on y trouve. Mais qui gagne ? Le tableau des médailles ressemble à la liste des pays du G7 (les Etats-Unis sont en tête depuis 1988 à l'exception des JO de Pékin en 2008, où la Chine a fini première), ce qui montre un autre aspect de la compétition : l'emportent les pays qui y mettent les moyens. Par ailleurs, sur les trente et une olympiades d'été, seules quatre se sont déroulées hors de l'Europe et de l'Amérique du Nord (Tokyo, Pékin, Melbourne et Sydney) et aucune en Afrique. Arguer des infrastructures nécessaires ou de la sécurité exprime une autre contradiction : tout le monde ne peut pas accueillir le monde. Et les JO sont la démonstration d'une puissance nationale, un soft power qui ne remet en question que marginalement (les Kényans et les Ethiopiens en course de fond, les pays d'Asie centrale en lutte...) la hiérarchie établie par la puissance économique et/ou militaire.

COCKTAIL ÉCONOMICO-SÉCURITAIRE

La grande force du CIO est de faire semblant de ne pas le constater, voire d'argumenter en faveur des vertus de son idéal apolitique. Ainsi, à la veille des JO de Pékin, son président Jacques Rogge déclarait : « Ce serait une erreur de juger la Chine trop tôt et trop facilement. Des exemples ont montré par le passé que les bénéfices sociaux et économiques peuvent survenir dans les années qui suivent l'organisation des Jeux. » Il faudrait poser la question aux Tibétains et aux Ouïgours... Les historiens rappellent que la bienveillance des organisateurs pour les régimes totalitaires n'est pas nouvelle (cf. les JO à Berlin en 1936) et que le respect des « principes éthiques fondamentaux » dont se prévaut le CIO a souvent été mis à

mal : par un sexisme à peine en voie de résorption (et qui se heurte aujourd'hui à la question des transidentités) ou par la difficulté à lutter contre le dopage. Rappelons qu'en athlétisme les records olympiques des 100 mètres et 200 mètres féminins sont toujours détenus par Florence Griffith-Joyner, qui les a battus en 1988 avec des chronomètres effarants avant de mourir à 38 ans, très probablement à cause des substances qu'elle avait absorbées pendant sa carrière.

Il faut dire que les enjeux financiers sont colossaux, et ce n'est pas la moindre contradiction des JO. Le temps d'une sympathique rencontre d'amateurs s'est achevé au début des années 1980, quand les professionnels ont eu le droit de concourir. Désormais, tout se monnaie. Depuis les considérables droits de diffusion télé jusqu'aux titres de « partenaires mondiaux », en passant par les marques autorisées sur les sites olympiques. Mais cela va plus loin : une ville qui veut recevoir le label JO pour accueillir une fan zone doit s'engager à n'y vendre que les boissons des sponsors, à louer un écran géant Samsung ou à veiller à ce que le personnel ne se vête que des marques partenaires, sous peine de devoir recouvrir par des sparadraps les signes d'éventuels concurrents (on s'inquiète moins des sportifs eux-mêmes, dont beaucoup, même dans la délégation française, ne sont que très peu aidés financièrement pour s'entraîner). Si on y ajoute les lois d'exception votées pour l'occasion, comme celle de mai 2023 qui autorise des « expérimentations » telles que la vidéosurveillance algorithmique, on obtient un cocktail économico-sécuritaire dont on voit mal en quoi il promet un « développement harmonieux de l'humanité ».

LE TABLEAU DES MÉDAILLES RESSEMBLE À LA LISTE DU G7. CE QUI MONTRE UN AUTRE ASPECT DE LA COMPÉTITION : L'EMPORTENT LES PAYS QUI Y METTENT LES MOYENS.

Cette manière singulière de faire de l'idéologie l'air de rien se résume en une formule du sociologue et historien du sport Jacques Defrance, qui parlait de « politique de l'apolitisme ». Une première lecture, idéaliste, serait que les JO trahissent l'olympisme. Une seconde, plus cynique, voudrait que l'olympisme ait toujours été une notion plastique, jusqu'à devenir depuis les années 1970 le meilleur produit des Jeux : un produit que l'on vend aux marques partenaires, aux villes organisatrices qui rêvent de retombées financières et symboliques, et, au bout du compte, à nous autres qui allons passer des heures devant notre télévision, tout heureux de suspendre notre jugement pendant deux semaines.

